

al futuhat

[Home](#)

[Index](#)

[Chrono](#)

[About](#)

[Links](#)



Les Campagnes du Prophète



La Trêve d'al-Houdaybiyah



'Uthman visite les musulmans persécutés à La Mecque

Après l'expatriation du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) à Médine, il y eut à La Mecque plusieurs conversions parmi les femmes, les étrangers qui habitaient la ville et ceux qui ne bénéficiaient d'aucune protection tribale qui ne purent quitter la cité sacrée et qui souffrirent de persécution.

Sous la protection de l'une de ses plus grandes tribus, 'Uthman (radhiyallahou 'anhou) profita de l'occasion pour les visiter et rapporta lui-même les faits : « Puis je rentrais chez des Musulmans, des femmes et des hommes persécutés et leur dit : « Le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vous annonce une bonne nouvelle, une victoire éclatante. Il vous dit : « (Elle) vous ombragera jusqu'à ce que la foi (de l'Islam) ne devienne plus clandestine. » En entendant cela, ils éclatèrent de sanglots au point où je cru que certains d'entre eux allaient mourir de joie. Ils m'interrogèrent ensuite discrètement sur ce qui les chagrinait à savoir le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour enfin me dire : « Transmet notre Salut au Messenger d'Allah ! Celui qui l'a fait venir à Houdaybiyah peut sûrement le faire entrer à La Mecque^[1] ! »

Les rumeurs de l'assassinat de 'Uthman

Presque vingt jours étaient passés et les Musulmans étaient toujours à Houdaybiyah en état de sacralisation. Ils ne pouvaient ni se couper les ongles ou les cheveux et ni toucher aux parfums. Sales et empoussiérés, miséreux et certains malades, fatigués et nerveux dans une l'atmosphère de guerre tel était l'état des Musulmans quand le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) fut informé que Qouraysh avait abattu 'Uthman et les dix Musulmans qui étaient avec lui.

D'après al-Waqidi^[2], ces dix personnes étaient :

- 1 - Karaz Ibn Jabir al-Fihri.
- 2 - 'Abdallah Ibn Souhayl Ibn 'Amrou.
- 3 - 'Ayash Ibn Abi Rabi'ah.
- 4 - Hisham Ibn 'As Ibn Wa'il.

5 - Hatib Ibn Abi Balta'ah.

6 - Abou Hatib Ibn 'Amrou Ibn 'Abd ash-Shams.

7 - 'Abdallah Ibn Houthafah.

8 - Abou ar-Roum Ibn 'Oumayr.

9 - 'Oumayr Ibn Wahb al-Joumahi.

10 - 'Abdallah Ibn Oumayya Ibn Wahb.

Donc, aussitôt après ces mauvaises nouvelles, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) déclara l'alerte générale et appela les Musulmans à l'allégeance.

Tabari^[3] a rapporté :

« Après avoir reçu des nouvelles sur la mort de 'Uthman, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) déclara : « Nous ne partirons qu'après avoir combattu ces gens (les Mecquois). » Puis, il appela les Musulmans à l'allégeance. Et ce fut l'allégeance d'ar-Ridwan sous l'arbre (de Houdaybiyah). »

Dans une autre version, Salamah Ibn al-Akwa' a rapporté :

« Le Mounadi^[4] du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) cria : « O gens, à l'allégeance, à l'allégeance ! L'Esprit de sainteté est descendu. » Sur ce, nous rejoignîmes le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui était alors sous un (arbre de) mimosa et lui prêtâmes allégeance. C'est à cela, que le verset suivant fait allusion : « **Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche.** » (Qur'an 48/18).

Al-Waqidi donne plus de détails :

« 'Uthman resta trois jours à La Mecque pour appeler les Qouraysh (à la paix). De plus, le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait autorisé quelques Musulmans à aller voir leurs parents à La Mecque. (Pendant leur absence), le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) reçut des nouvelles disant que 'Uthman et ses Compagnons avaient été abattus. C'est à cause de cela qu'il appela les gens à l'allégeance. Après quoi, les Qouraysh envoyèrent Souhayl Ibn 'Amrou, Houwaytib Ibn 'Abd al-'Ouzzah et Mikraz Ibn Hafs.

Le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) était ce jour-là dans le camp des Bani Mazin an-Najjar qui étaient installés tous ensemble dans un endroit de Houdaybiyah.

Oum 'Amara a dit : « Les émissaires allaient et venaient de chez le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Un jour, celui-ci passa devant notre campement. Je crus qu'il voulait satisfaire un besoin mais en réalité, il venait de recevoir des nouvelles sur la mort de 'Uthman ; il s'assit au milieu de notre camp puis dit : « Allah m'a ordonné (d'appeler les gens) à l'allégeance. » Aussitôt après, les gens se précipitèrent et lui prêtèrent le serment d'obéissance, au point où nos affaires furent piétinées. Les Musulmans prirent alors les armes et nous en avions peu car nous étions sortis pour le pèlerinage seulement. Je vis entre autres Ghouzayya Ibn 'Amr, (mon époux), qui avait pris son épée. Quant à moi, en plus du poignard que j'avais, je pris le piquet (de la tente) qui nous ombrageait en disant : « Si l'un (des polythéistes) s'approche de moi je le tuerai. »

Enfin, en recevant les gens pour présenter leur allégeance au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), 'Umar Ibn al-Khattab tenait la main de celui-ci.

Le serment consistait à ne pas s'enfuir (durant le combat). D'autres prétendirent que l'allégeance était sur la mort. On avance aussi que le premier qui porta allégeance fut Sinan Ibn Abi Sinan Ibn Mihsan qui dit : « O Messenger d'Allah ! Je te porte allégeance pour ce que tu désires. » Après quoi, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) accepta des gens la formule de Sinan^[5]. »

'Umar Ibn al-Khattab tint la main du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) durant le serment d'allégeance

Les Musulmans qui portèrent allégeance au Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) furent, d'après Jabir Ibn 'AbdAllah, au nombre de mille quatre cents et il dit : « Nous avons prêté (notre) serment d'allégeance au Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pendant que 'Umar lui tenait la main sous l'Arbre. Nous lui avons tous porté allégeance sauf al-Jad Ibn Qays al-Ansari qui était alors caché sous son chameau^[6]. »

Dans *al-Maghazi* d'al-Waqidi, nous trouvons plus de détails sur l'histoire du serment d'allégeance :

« Le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donna l'ordre à ses Compagnons d'assurer de nuit la garde du camp. (Il faut dire que) chacun des Compagnons (détaché à cette importante tâche) passa (toute la nuit) à monter la garde et à faire le tour du camp jusqu'au lever du jour.

L'une des nuits que 'Uthman (Ibn Affan) passa à La Mecque coïncida avec le tour de garde de Muḥammad Ibn Maslamah qui montait alors le cheval du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). (Il est vrai que) 'Uthman avait passé trois jours à appeler Qouraysh mais il y avait aussi d'autres Musulmans qui étaient entrés dans la ville sacrée mais pour voir leurs parents (avec la permission du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)). (Durant leur absence,) le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nous informa alors qu'ils avaient tous été tués et c'est à ce moment où il appela à lui prêter allégeance. (Puis, Qouraysh envoya Souhayl Ibn 'Amrou, Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah et Mikraz Ibn Hafs) du fait que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avait commencé ce même jour à rassembler les Banou Mazin Ibn an-Najjar qui avaient installé leur camp dans une partie d'al-Houdaybiyah.

'Oum 'Oumara a dit : « Les émissaires allaient et venaient entre le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et Qouraysh. Un jour, alors que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) passa chez nous et je crus qu'il voulait quelque chose, on l'informa que 'Uthman Ibn 'Affan avait été tué. Il s'arrêta alors dans notre camp puis dit : « Allah Exalté m'ordonne l'allégeance ! » Les gens lui prêtèrent donc le serment d'allégeance.

Je vis alors les Musulmans s'armer bien que les armes étaient en nombre limité puisque nous étions sortis pour la 'Oumrah. En voyant Ghaziyah Ibn 'Amrou (son ex-mari) avec son sabre, j'ai pris un piquet qu'on utilisait pour faire ombrage et un couteau en me disant : « Si quelqu'un s'approche de moi, je le tuerai. » Ce jour-là, Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) accepta le serment d'allégeance des gens alors que 'Umar Ibn al-Khattab lui tenait la main ; il accepta leur allégeance sur le principe que ses Compagnons ne devraient pas reculer. » Un autre dit que le Prophète l'accepta sur le principe de la mort. On dit aussi que le premier des Musulmans à avoir prêté le serment fut Sinan bien Abou Sinan Ibn Miḥsan qui dit alors : « O Messager d'Allah, je te prête allégeance sur ce que tu as en ton for intérieur. » Et ce fut ainsi que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) reçut les gens qui lui prêtèrent serment à l'instar du serment de Sinan Ibn Abou Sinan^[7]. »

Lors de cette cérémonie, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) accepta le serment d'allégeance de 'Uthman Ibn 'Affan qui était alors en mission à La Mecque. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), en frappant une main dans l'autre, signifia que son Compagnon, même absent, avait prêté le serment d'allégeance^[8].

Ibn Bourhan ad-Din a rapporté à ce propos :

« Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) (en faisant ce signe) dit : « O Allah Exalté, 'Uthman est parti pour les besoins de la cause d'Allah et de Son Messager. J'accepte son allégeance (en son absence). » Et il frappa sa main gauche avec sa main droite^[9]. »

Mais quand 'Uthman fut libéré, il fut appelé par le Prophète sous l'Arbre où il lui prêta l'allégeance^[10].

Qouraysh et la conciliation après le serment d'allégeance des Musulmans

La cérémonie terminée, les seigneurs et notables de Qouraysh furent informés du degré de mobilisation des Compagnons du Prophète et de la véritable signification du serment d'allégeance. Celui qui les avait informés fut Souhayl Ibn 'Amrou qui faisait partie de la délégation envoyée par Qouraysh et dont l'arrivée coïncida avec le serment.

Souhayl Ibn 'Amrou, Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah et d'autres membres de la délégation virent comment les Compagnons se précipitèrent pour prêter allégeance au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et perçurent donc le niveau de mobilisation et la disponibilité immédiate des Musulmans pour la cause d'Allah.

Lorsque Souhayl Ibn 'Amrou, Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah, ceux qui les accompagnaient ainsi que les espions virent les gens se précipiter pour porter le serment d'allégeance et se préparer résolument pour la bataille, ils furent effrayés et voulurent régler l'affaire en hâte. Ils retournèrent rapidement à La Mecque pour informer Qouraysh dont les seigneurs et notables, après des échanges de points de vue, furent convaincus de l'idée qui disait : « Il n'y a pas mieux que d'arriver à une conciliation avec Muḥammad avec la condition de se retirer cette année et de revenir l'année prochaine ou il pourra passer trois jours durant lesquels, il immolerait ses bêtes destinées au sacrifice. »

Et ils envoyèrent de nouveau la même délégation dans le but de conclure un accord de conciliation^[11]. »

Il semble que Qouraysh défini pour ses délégués les grandes lignes de l'accord de conciliation qui devraient présider dans les discussions d'al-Houdaybiyah. Dans tous les cas, on peut dire que la cérémonie d'al-Houdaybiyah fut un facteur de poids qui agit profondément sur la position et l'intransigeance de Qouraysh qui finalement abandonna sa première idée qui consistait à empêcher les Musulmans d'entrer dans La Mecque mais avec un style lui permettant de sauver la face devant les Arabes.

Dans sa dernière décision à Dar an-Nadwa, Qouraysh accepta le principe de l'entrée des Musulmans à La Mecque pour accomplir la 'Oumrah, non pour cette année-là mais pour l'année suivante. Il faut dire que cette décision n'aurait pas été prise n'était-ce le dernier mouvement du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). De plus, Qouraysh donna plein pouvoir à Souhayl pour mener les pourparlers mais à condition de ne pas faire de concession sur son principe en disant : « Concilie-toi avec Muḥammad et dans la conciliation, il doit être dit qu'il n'entrera pas chez nous cette année^[12]. »

Les pourparlers entre le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et la délégation Qouraysh

Après les dernières instructions de Qouraysh, Souhayl Ibn 'Amrou et ses deux Compagnons retournèrent à al-Houdaybiyah. Quand le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) les vit de loin, il se tourna vers ses Compagnons et leur dit : « Allah Exalté a facilité votre tâche^[13]. » Il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit aussi : « (Ces) gens ont décidé la conciliation en envoyant cet homme (Souhayl Ibn 'Amrou)^[14]. »

Les pourparlers commencèrent peu après et débutèrent par la libération des prisonniers. A ce propos, al-Waqidi a rapporté :

« Souhayl Ibn 'Amrou dit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Ceux qui se sont attaqués à toi ne sont pas du même avis que nous et ne sont pas non plus des magnanimes d'entre nous. Ce qu'ils ont fait ne nous a pas plu dès que nous avons été informés. Ce sont des insensés. »

Souhayl Ibn 'Amrou présenta donc ses excuses au nom de Qouraysh alors que 'Uthman et les dix autres Musulmans étaient encore retenus à La Mecque.

Puis il demanda au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de relâcher les prisonniers qourayshi.

- « Envoie-nous les nôtres que tu retiens prisonniers. »

- « Je ne les relâcherai qu'après que vous auriez relâché mes Compagnons. »

- « Tu es juste et équitable, » remarqua Souhayl.

Puis il envoya ash-Shoutaym Ibn 'Abd al-Manaf at-Taymi à Qouraysh (avec la mission de relâcher les Compagnons du Prophète). Qouraysh remit en liberté les onze musulmans et le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) envoya à son tour les Qourayshi qui avaient été capturés^[15].

L'échange des prisonniers terminé, les deux parties entamèrent directement les pourparlers qui furent couronnée de succès puisqu'il y avait la volonté commune d'éviter une autre confrontation qui aurait peut-être été beaucoup plus meurtrière que les précédentes.

La conclusion du traité de conciliation se fit sur une base qui satisfait d'une part le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et Qouraysh d'autre part. Si les Qouraysh, en écrivant dans ce traité leur principale revendication, atteignit son objectif qui n'était rien d'autre que sauver la face devant les Arabes, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), quant à lui, réalisa pour les Musulmans une grande victoire sans qu'une seule goutte de sang ne soit versée ; celle du droit de tout musulman de faire le pèlerinage.

Et les deux parties parvenues à un accord autour de la principale question qui était en suspens vingt jours durant, passèrent directement à la signature du traité de conciliation.

Ce traité, à part le principal point qui différa l'entrée des Musulmans à La Mecque, contenait d'autres points, dont voici le résumé :

- 1 - Les Musulmans doivent se replier à Médine sans entrer à La Mecque cette année-là.
 - 2 – Il est du droit des Musulmans de revenir l'année suivante à La Mecque et y accomplir leur devoir religieux.
 - 3 - A l'entrée des Musulmans, Qouraysh ne doit en aucun cas s'opposer à ces derniers.
 - 4 - A l'intérieur de La Mecque, tout Musulman n'a le droit de porter que son arme personnelle (son sabre).
 - 5 - Les Musulmans sont tenus de ne pas tirer leurs armes tant qu'ils sont dans La Mecque et doivent garder leurs sabres dans les fourreaux.
 - 6 - La durée du séjour des Musulmans dans La Mecque sera de trois jours. Ce délai expiré, ils devront quitter la ville sainte.
 - 7 - L'état de guerre entre Qouraysh et les Musulmans est terminé par l'institution d'une trêve de dix années.
 - 8 - Le Prophète se porte garant de remettre à Qouraysh tout Qourayshi qui se réfugierai à Médine sans le consentement de ses parents, même si le réfugié est Musulman.
 - 9 - Qouraysh n'est pas tenue de remettre au Prophète un fugitif de Médine même si ce dernier est un Musulman renégat.
 - 10 - Toute tribu voisine de la Ka'bah est libre de contracter alliance avec l'une ou l'autre partie.
 - 2 - Toute tribu ayant contracté une alliance avec l'une des deux parties est tenue d'observer les termes de cette conciliation.
 - 12 - Toute agression menée contre l'une des tribus ayant contracté l'alliance est considérée comme une agression contre le camp dont elle fait partie.
- Ces douze conditions peuvent-être considérées comme les grandes lignes de l'accord historique accepté par d'une part, Muḥammad Ibn 'AbdAllah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), le Prophète des Musulmans et d'autre part Souhayl Ibn 'Amrou le représentant de Qouraysh.

Avant la signature, une opposition surgit dans les rangs musulmans contre cet accord et plus particulièrement contre les point huit et neuf. Les chefs de cette opposition furent : 'Umar Ibn al-Khattab, Oussayr Ibn Houzayr et Sa'd Ibn 'Oubadah. Les historiens ont rapporté qu'au moment où les termes étaient

consignés, 'Umar Ibn al-Khattab (radhiyallahou 'anhou surgit devant le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour lui affirmer vigoureusement son opposition en disant :

- « O Messager d'Allah, n'es-tu pas le Messager d'Allah ? »

- « Certes. »

- « Ne sommes-nous donc pas Musulmans ? »

- « Si. »

- « Ne sont-ils pas des associateurs ? »

- « Si. »

- « Alors, pourquoi rabaissons-nous notre religion ? »

- « Je suis le serviteur d'Allah et Son messager. Je ne désobéirai pas à Son ordre. Il ne m'abandonnera pas^[16], » fut la réponse définitive du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). »

Il apparait que la fureur d'Ibn al-Khattab ainsi que son opposition acharnée ne permis pas à son bon sens de comprendre ce que lui dit le Prophète (radhiyallahou 'anhou) ni de saisir la véritable portée de l'accord car, il ne se contenta pas de la réponse du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et alla tenir à Abou Bakr les mêmes propos. Mais Abou Bakr ne le suivi pas et se rangea plutôt du côté du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam)^[17].

'Umar Ibn al-Khattab ne fut pas le seul Compagnon à être affecté par les conditions des Qouraysh mais la plupart des Compagnons furent très gênés par les termes de l'accord sans toutefois exprimer leur avis comme 'Umar le fit.

On peut dire que les Compagnons du Prophète furent secoués par la tournure subite des évènements. Et cela peut s'expliquer par le fait qu'ils ne doutèrent pas un seul instant qu'ils entreraient dans la ville sainte surtout après que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) leur raconta son rêve qu'il entrerait dans La Mecque et qu'il prendrait ses clés.

Abou Sa'id al-Khoudri, pour décrire l'état des Compagnons, laissa ce témoignage : « Les Compagnons du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne voulurent pas de cette conciliation car ils ne doutèrent pas du Fath à cause de la vision du Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui dit qu'il se couperait les cheveux, qu'il entrerait dans la Ka'bah et qu'il prendrait ses clés. Cependant, quand ils prirent connaissance des termes du traité de

conciliation, ils furent très surpris au point où ils risquèrent de périr. 'Umar et quelques Compagnons du Prophète (radhiyallahou 'anhou) dirent : « O Messenger d'Allah, ne nous as-tu pas dit que tu entrerais dans la Ka'bah et que...? »

- « Vous ai-je dit que ce serait lors de ce voyage ? »

- « Non, » dit Umar.

Alors, le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Vous allez y entrer et moi avec, à la main, les clés de la Ka'bah. A l'intérieur de La Mecque je couperai mes cheveux et vous aussi^[18]. »

Alors que les Musulmans étaient affectés et pendant que le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) essayait de les persuader du bien-fondé de l'accord, un évènement survint subitement pour compliquer davantage la situation.

Alors qu'il ne restait que l'enregistrement de l'accord et la signature, un jeune musulman mecquois opprimé, appelé Abou Jandal se présenta le sabre à la main devant le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et demanda l'asile aux Musulmans car selon lui, il ne supportait plus de rester à La Mecque sous l'oppression des Qouraysh non seulement sur lui mais sur tous les Musulmans mecquois.

Il faut reconnaître que l'accord de conciliation frôla sérieusement la catastrophe car ce jeune musulman n'était autre que le fils du chef de la délégation Souhayl Ibn 'Amrou qui lorsqu'il vit ce dernier, se leva précipitamment et commença à le frapper en le poussant violemment devant lui afin de le remettre en prison, alors que le fils s'écriait : « O Musulmans, acceptez-vous que je sois remis aux polythéistes qui vont alors me forcer à abandonner ma foi^[19] ? »

Devant une scène pareille, les Musulmans intervinrent et délivrèrent Abou Jandal de son père qui ne montra aucune résistance mais se tourna plutôt vers le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui demanda de lui remettre son fils en application de l'accord non encore signé en disant :

- « Ceci est la première chose que j'exige de toi. Remet-le ! »

- « Nous n'avons pas encore signé l'accord, » dit le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

- « Ceci est la première chose que j'exige de toi. L'affaire a été conclue entre moi et toi avant que celui-ci (son fils) ne vienne à toi. Par Allah Exalté, je n'apposerai ma signature qu'après que tu me l'aieras remis^[20]. »

Alors, le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne put rien faire d'autre que de remettre Abou Jandal à son père en respect de l'accord de conciliation toutefois, les deux autres membres de la délégation Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah et Mikraz Ibn Hafs garantirent au Prophète qu'ils protégeraient Abou Jandal, lorsqu'ils virent les Musulmans très touchés par la séparation imposée.

Signalons que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) présenta ses excuses pour Abou Jandal en lui assurant que la fin des épreuves dures était proche : « O Abou Jandal, patiente et attribue (cela à Allah Exalté) car Allah va te donner, à toi et ceux qui sont avec toi, une délivrance et une issue. ((Quant à nous), nous avons scellé un accord avec ces gens. Ils ont donné parole comme nous avons donné parole. Nous ne pouvons trahir^[21]. »

La rédaction de l'accord et l'échange des documents

Après que la tempête de l'opposition dans les rangs musulmans pris fin et que les opposants furent persuadés du point de vue du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), les deux délégations retournèrent à la réunion pour écrire définitivement les termes de l'accord et y apposer leurs signatures.

Lors de l'écriture de cet accord, quelques différends surgirent de nouveau mais furent rapidement aplanis grâce à l'intervention judicieuse du Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Lorsque ce dernier ordonna au scribe de commencer le traité par : « Au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très Miséricordieux, » le chef de la délégation Qourayshi Souhayl Ibn 'Amrou s'opposa en disant : « Je ne connais pas le Tout-Miséricordieux, écris plutôt : « Au nom d'Allah » », provoquant ainsi la réaction tumultueuse des Compagnons qui insistèrent : « C'est le Tout-Miséricordieux, le Très Miséricordieux et il ne sera écrit que cela. ». Alors, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) trancha la discorde en disant : « Ecris : au nom d'Allah. »

Et lorsqu'il continua à dicter, Souhayl Ibn 'Amrou s'opposa aussi à l'expression : « le Messenger d'Allah » en disant : « Si je savais que tu es le Messenger d'Allah, je ne t'aurais pas contrarié (...). Acceptes-tu l'écriture de ton nom et celui de ton père : Muḥammad Ibn 'AbdAllah ? Nous aurions été iniques avec toi, si tu étais un messenger et nous ne t'aurions pas empêché d'accomplir les processions autour de la Demeure d'Allah. Si j'aurais attesté que tu es le Messenger d'Allah, je ne t'aurais pas combattu. Ecris plutôt ton nom et celui de ton père^[22]. »

Le Prophète se plia à l'exigence des Qouraysh malgré le courroux et l'irritation de ses Compagnons.

Dans *al-Maghazi*, al-Waqidi a rapporté :

« Lorsque l'encrier et le feuillet furent présentés après de longs pourparlers et après que les points de vue se rapprochèrent, le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) appela Aws Ibn Khouli, pour écrire le texte de l'accord mais Souhayl refusa ce Compagnon : « Personne n'écrira (cet accord

à part ton cousin 'Ali ou 'Uthman Ibn 'Affan. » Le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) appela 'Ali et lui ordonna : « Ecris: au nom d'Allah le Tout-Miséricordieux, le Très Miséricordieux. »

Souhayl Ibn Amrou s'interposa une seconde fois : « Je ne connais pas « le Tout-Miséricordieux, écris comme nous en avons l'habitude, écris au nom d'Allah. »

Cela irrita les musulmans qui dirent : « C'est le Tout Miséricordieux et nous n'écrivons que « Le Tout-miséricordieux. »

Souhayl intervint avec véhémence : « Alors je ne signerai rien. » Le Messenger d'Allah (sallallahu 'aleyhi wa sallam) dit alors (à 'Ali) : « Ecris : au nom d'Allah ! Ceci a été convenu par le Messenger d'Allah... »

- « Si je savais que tu es le Messenger d'Allah, je ne t'aurais pas contrarié et je t'aurais suivi. Acceptes-tu de porter le nom de ton père (ainsi que ton nom) : Muḥammad Ibn 'AbdAllah ? » Ce qui irrita encore plus les Musulmans au point où des voix s'élevèrent :

- « Nous n'écrivons que : Muḥammad le Messenger d'Allah ! » Ce qui étonna d'ailleurs Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah et Mikraz Ibn Hafs. Mais le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) sut comment calmer les esprits et accepta aussi la nouvelle remarque de Souhayl Ibn 'Amrou. Et ce ne fut qu'après que le traité fut écrit et signé^[23].

La signature de l'accord de conciliation écrit en deux exemplaires fut aussi faite par l'apposition de témoins de part et d'autre. Du côté des polythéistes, avec Houwaytab Ibn 'Abd al-'Ouzzah et Mikraz Ibn Hafs et du côté Musulmans, avec :

- 1 - Abou Bakr as-Siddiq.
- 2 - 'Umar Ibn al-Khattab.
- 3 - 'Uthman Ibn 'Affan.
- 4 - 'Abd-ar-Rahman Ibn 'Awf.
- 5 - Sa'd Ibn Abou Waqqas.
- 6 - Abou 'Oubaydah Ibn al-Jarrah.
- 7 - Muḥammad Ibn Maslamah. »

Avec la signature de cet accord, la guerre qui menaçait d'éclater d'un moment à l'autre fut désamorcée cependant, cet accord ne mis pas fin à la crise d'al-Houdaybiyah mais traita du véritable conflit qui opposait les Musulmans à Qouraysh depuis cinq ans en y mettant une trêve pour dix ans.

Les résultats immédiats de l'accord

L'un des résultats immédiats d'al-Houdaybiyah fut l'instauration de nouvelles alliances, en application des points six et onze. Les tributs de Kinana et de Khouza'a qui habitaient près de La Mecque pactisèrent respectivement, l'une avec Qouraysh et l'autre avec le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ce qui mis fin à l'état de guerre qui opposait ces deux tribus.

D'autre part, certains Qourayshi réfractaires à l'accord essayèrent de rallumer le feu qui couvait encore sous la braise en poussant les Musulmans à commettre une erreur fatidique qui serait une raison valable pour l'annulation de l'accord.

Dans Jami' al-Oussoul, Salma Ibn al-Akwa' a rapporté : « Après que nous signâmes l'accord, nous et les Mecquois et que les gens déposèrent les armes, quatre polythéistes se rapprochèrent de moi alors que j'étais en train de me reposer et commencèrent à tenir des propos malveillants à l'encontre du Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Cela m'irrita mais je me suis levé et je me suis éloigné d'eux sous un autre arbre. Ils détachèrent leurs sabres et les accrochèrent à un arbre tout près et sous lequel, ils s'endormirent quand j'entendis crier en bas de la vallée : « Oh Mouhajirine, Ibn Zounaym vient d'être tué. » J'ai sauté, sabre à la main, sur ces quatre polythéistes endormis, j'ai pris leurs sabres puis je les ai réveillés en disant : « Par Celui qui a honoré Muḥammad, si l'un de vous lève la tête, je lui trancherais le cou ! » Puis, je les ai conduits au Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui les relâcha^[24]. »

Dans le camp musulman, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), avant d'entamer le voyage de retour vers Médine, donna l'ordre à ses Compagnons de sacrifier les bêtes mais ils refusèrent d'obéir en réaction à la signature de l'accord qu'ils trouvèrent inique et honteux ce qui, provoqua la colère du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui rentra dans sa tente.

Sous la tente, sa femme 'Oum Salamah (radhiyallahou 'anha), la Mère des Croyants, qui l'avait accompagné dans ce voyage, compris, après avoir entendu son mari, la raison de sa fureur et lui conseilla de suivre une voie qui contraindrait les Compagnons à exécuter ses ordres.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) apprécia l'idée d'Oum Salamah et sortit aussitôt après sacrifier ses bêtes seul ce qui avait poussé les Compagnons à imiter le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Il est rapporté dans at-Tabari :

« Quand le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) terminés son affaire (celle de l'accord de conciliation), il dit à ses Compagnons : « Levez-vous et accomplissez le sacrifice puis coupez-vous les cheveux. » Mais par Allah, personne ne se leva si bien qu'il répéta son ordre par trois fois. Ayant constaté que personne ne s'était levé, il rentra (sous sa tente) ou il raconta à Oum Salamah les réactions de ses Compagnons. Alors, Oum Salma lui dit : « O Prophète d'Allah, si tu veux un conseil, (écoute). Sors et ne parle avec personne jusqu'à ce que tu accomplisses ton sacrifice, puis appelle ton coiffeur afin qu'il te coupe les cheveux. » Il se leva alors puis sortit sans dire un seul mot à quiconque jusqu'à ce qu'il fit tout cela : il immola sa bête (désignée pour le sacrifice) puis il appela Khirash Ibn Oumayyah Ibn al-Fadl al-Khouza'i, son coiffeur, qui lui coupa les cheveux.

Quand les Compagnons le virent faire ainsi, ils se levèrent, immolèrent leurs bêtes puis se sont mis à se couper les cheveux les uns les autres. »

Al-Waqidi a rapporté :

« Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) rentra furieux sous sa tente qui abritait aussi Oum Salamah qui l'avait accompagné dans ce voyage et s'allongea. Alors, elle lui demanda plusieurs fois : « O Messager d'Allah, qu'as-tu donc ? » « C'est surprenant, » ô Oum Salamah, » répondit-il, « je leur ai demandé plusieurs fois d'immoler, de couper leurs cheveux et de se désacraliser mais personne ne m'a répondu bien qu'ils écoutaient mes paroles et me regardaient. »

Oum Salamah dit : « Je lui dis : « O Messager d'Allah, va à ton offrande et immole-la et ils suivront ton exemple. » Le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) arrangea son habit sous son aisselle droite puis sorti. C'est comme si je le vois encore maintenant en train d'immoler la bête en disant à voix haute : « Bismillah wa Allahou Akbar. » Dès qu'ils le virent immoler, ils se précipitèrent vers leurs offrandes. » »

Finalement, avec la signature de l'accord historique entre Qouraysh et les Musulmans, la crise d'al-Houdaybiyah prit fin par une trêve désormais connue sous le nom de la «Trêve d'al-Houdaybiyah. » Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons passèrent vingt jours avant d'arriver à la conclusion de l'accord tandis que d'autres soutiennent que les Musulmans séjournèrent seulement une quinzaine de jours.

Puis, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses Compagnons reprirent le chemin du retour vers Médine en suivant le même itinéraire qui les avait emmenés à al-Houdaybiyah, à l'exception du tronçon qu'ils suivirent pour éviter l'affrontement avec la cavalerie de Khalid Ibn al-Walid. Les combattants passèrent par le passage d'ad-Dahran (appelé aujourd'hui Vallée de Fatima) puis par 'Ousfan en suivant l'habituelle route principale, la route occidentale, menant à Médine.

Al-Houdaybiyah dans le Noble Qur'an

Le Noble Qur'an a mentionné cet accord historique en termes signalant les grands bénéfices de cet accord acquis par les Musulmans, lesquels hélas, ne furent pas mesuré, au moment des pourparlers. Al-Houdaybiyah fut déclaré comme une grande victoire remportée par les Musulmans et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, L'a qualifié de Victoire ou d'Ouverture Eclatante dans la Sourate al-Fath qui descendit sur le Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) alors qu'il était avec ses Compagnons sur le chemin du retour. Allah Exalté lui fit dire par l'intermédiaire de l'archange Jibril : « **En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante, afin qu'Allah te pardonne tes péchés, passés et futurs, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur une voie droite.** » (Qur'an 48/1-2)

L'ensemble des exégètes et des traditionnistes comme dans *as-Sahih al-Boukhari* disent que la Sourate al-Fath (La Victoire Eclatante (48)) descendit suite à l'accord d'al-Houdaybiyah et que par « Fath », c'est l'accord d'al-Houdaybiyah qui est visé^[25].

Dans cette Sourate (48), Allah Exalté Très-Haut fait l'éloge des Compagnons qui portèrent allégeance au Prophète (sallallahu 'aleyhi wa sallam) et déclara qu'il était satisfait d'eux : « **Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche.** » (Verset 18)

« **Ceux qui te prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Allah : la main d'Allah est au-dessus de leurs mains. Quiconque viole le serment ne le viole qu'à son propre détriment ; et quiconque remplit son engagement envers Allah, Il lui apportera bientôt une énorme récompense.** » (Verset 10)

D'autre part, Allah Exalté signala dans cette Sourate la récalcitrante et l'intransigeance païenne de Qouraysh qui s'opposa farouchement aux Musulmans, en interdisant à ces derniers d'entrer dans la Ville Sacrée, comme Il signala aussi que c'était le souci de la sécurité des Musulmans mecquois qui avait prévalu. Le Très-Haut dit dans son Noble Qur'an : « **Ce sont eux qui ont mécré et qui vous ont obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée [et ont empêché] que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation. S'il n'y avait pas eu des hommes croyants et des femmes croyantes**

(parmi les Mecquois) que vous ne connaissiez pas et que vous auriez pu piétiner sans le savoir, vous rendant ainsi coupables d'une action répréhensible. [Tout cela s'est fait] pour qu'Allah fasse entrer qui Il veut dans Sa miséricorde. Et s'ils [les croyants] s'étaient signalés, Nous aurions certes châtié d'un châtement douloureux ceux qui avaient mécru parmi [les Mecquois]. » (Verset 25)

Le Miséricordieux informa les Musulmans d'une chose qu'ils ne savaient pas ; que c'était Lui, et Lui seul, qui décida du succès de l'accord d'al-Houdaybiyah : « **C'est Lui qui, dans la vallée de la Mecque, a écarté leurs mains de vous, de même qu'Il a écarté vos mains d'eux, après vous avoir fait triompher sur eux. Et Allah voit parfaitement ce que vous œuvrez.** » (Verset 24)

Dans le Verset 26, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, fit l'éloge du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans les pourparlers ainsi que de sa patience devant les provocations et les défis de Qouraysh : « **Quand ceux qui ont mécru eurent mis dans leurs cœurs la fureur, [la] fureur de l'ignorance. Puis Allah fit descendre Sa quiétude sur Son Messager ainsi que sur les croyants, et les obligea à une parole de piété, dont ils étaient les plus dignes et les plus proches. Allah est Omniscient.** »

Dans le verset 22, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, confirma aux Musulmans que s'ils avaient livré combat, ils auraient vaincu les Mecquois mais que pour une raison connue d'Allah est inconnue des Musulmans à ce moment-là, le combat n'eut pas lieu : « **Et si ceux qui ont mécru vous combattent, ils se détourneront, certes ; puis ils ne trouveront ni allié ni secoureur.** »

Sur le chemin du retour d'al-Houdaybiyah, le Très-Haut confirma aux Musulmans l'information donnée par le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'ils allaient entrer dans La Mecque, la tête haute. Comme Il attira aussi leur attention sur le fait que l'accord d'al-Houdaybiyah fut une victoire pour la cause de l'Islam : « **Allah a été véridique en la vision par laquelle Il annonça à Son messager en toute vérité: vous entrerez dans la Mosquée Sacrée si Allah veut, en toute sécurité, ayant rasé vos têtes ou coupé vos cheveux, sans aucune crainte. Il savait donc ce que vous ne saviez pas. Il a placé en deçà de cela (la trêve de Houdaybiyah) une victoire proche.** » (Verset 27)

Allah Exalté le Très-Haut fit aussi descendre des Versets dans lesquels Il promit aux Musulmans l'ouverture de Khaybar tout en signalant que les hypocrites retardataires allaient essayer de s'intégrer dans l'armée musulmane qui marcherait sur Khaybar, non pour la cause de l'Islam mais pour prendre une part du butin : « **Allah vous a promis un abondant butin que vous prendrez et Il a hâté pour vous Celle-ci et repoussé de vous les mains des gens, afin que tout cela soit un signe pour les croyants et qu'Il vous guide dans un droit chemin.** » (Verset 20)

« **Ceux qui restèrent en arrière diront, quand vous vous dirigez vers le butin pour vous en emparer ; « Laissez-nous vous suivre. » Ils voudraient changer la parole d'Allah. Dis : « Jamais vous ne nous suivrez : ainsi Allah a déjà annoncé. » Mais ils diront : « Vous êtes plutôt envieux à notre égard. » Mais ils ne comprenaient en réalité que peu. » (Verset 15)**

Après qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, eut donné l'ordre à Son Envoyé (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'empêcher les retardataires des bédouins de prendre part à l'expédition de Khaybar, Il lui ordonna d'un autre côté à les appeler à se préparer pour les batailles suivantes s'ils étaient sincères dans leur lutte pour la cause Allah Exalté : « **Dis à ceux des Bédouins qui restèrent en arrière: «vous serez bientôt appelés contre des gens d'une force redoutable. Vous les combattrez à moins qu'ils n'embrassent l'Islam, si vous obéissez, Allah vous donnera une belle récompense, et si vous vous détournez comme vous vous êtes détournés auparavant, Il vous châtiara d'un châtiment douloureux. » (Verset 16)**

Dans ce verset, des batailles violentes furent annoncées et qui auraient lieu (après Khaybar) entre les Musulmans et des peuples très durs au combat. Ces batailles eurent effectivement lieu à Hounayn, à al-Yamamah, en Perse et en Byzance où les Musulmans virent leur lutte couronnées de victoires éclatantes.

Le mérite et la distinction des Compagnons qui confirmèrent l'allégeance sous l'Arbre

Sans aucun doute, les Compagnons qui firent ce voyage historique avec le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) prouvèrent par les actes, plus particulièrement par celui accompli sous l'Arbre, qu'ils atteignirent les plus hauts stades de la foi et de la croyance. C'étaient vraiment des hommes de foi pure, non-altérée par un quelconque défaut, et des hommes d'un courage inégalé non atteint par leurs semblables.

Parce qu'ils savaient, en accompagnant le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qu'ils allaient à la rencontre de dures épreuves et de multiples difficultés et que leur déplacement à La Mecque allait aboutir à une violente bataille avec Qouraysh. De plus, en se préparant pour le voyage, ils furent presque certains que cette bataille était inévitable à cause de l'état de guerre encore en vigueur entre Médine et Qouraysh.

Ils connaissaient d'avance vers quoi ils se dirigeaient et leur foi plus forte que jamais, ils n'hésitèrent même pas, ni ne s'autorisèrent un instant de réflexion sur leur participation. C'est pour cela qu'ils méritèrent le titre de « la meilleure Oummah. »

Leur honneur se vit encore renforcé auprès d'Allah Exalté et de Son Envoyé (sallallahou 'aleyhi wa sallam) après qu'ils eurent porté allégeance pour la mort.

Des Versets descendirent et des Aḥadith furent dit par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dans lesquels Allah Exalté et Son Envoyé firent l'éloge des Compagnons. Allah Exalté dit des Compagnons d'al-Houdaybiyah : « **Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre. Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et Il les a récompensés par une victoire proche.** » (Verset18)

« **Ceux qui te prêtent serment d'allégeance ne font que prêter serment à Allah: la main d'Allah est au-dessus de leurs mains. Quiconque viole le serment ne le viole qu'à son propre détriment; et quiconque remplit son engagement envers Allah, Il lui apportera bientôt une énorme récompense.** » (Verset 10)

Dans le *Saḥih d'al-Boukhari*, Jabir Ibn 'Abdallah a rapporté que le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *Vous êtes les meilleurs des habitants de la terre.* » Nous étions (à al-Houdaybiyah) mille quatre cents et si je pouvais voir ce jour, je vous aurai montré l'endroit de l'arbre^[26]. »

Jabir rapporta aussi que le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit : « *O gens ! Allah Exalté a pardonné à ceux qui prirent part à Badr et à al-Houdaybiyah.* »

Ibn 'Abd al-Bar dit dans son œuvre : « N'est égal à Badr ou ne se rapproche d'elle que l'expédition d'al-Houdaybiyah. »

En commentant les Paroles d'Allah Très-Haut : « **Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires**^[27], » ash-Sha'bi a dit que s'agit de ceux qui portèrent allégeance sous l'arbre à al-Houdaybiyah.

Leçon à tirer de la crise d'al-Houdaybiyah

En conclusion, disons d'abord quelques mots sur quelques enseignements que l'on peut tirer de cette crise et de l'attitude du Messenger d'Allah (sallallahou

'aleyhi wa sallam).

1 - La vigilance et la prudence.

Ce fut le premier enseignement que les Musulmans retinrent du Prophète(sallallahou 'aleyhi wa sallam) car bien qu'il sortit pour le pèlerinage, il prit toutes les précautions nécessaires afin de prévenir les réactions de Qouraysh ; il annonça à tout le monde son départ pour le pèlerinage pour ne pas effrayer les Qouraysh cependant, pour éviter toute mauvaise surprise à cause de l'état de guerre, il ordonna à ses Compagnons de prendre leurs armes, comme il désigna aussi des cavaliers en éclaireurs en plus de l'espion qu'il envoya à La Mecque. L'envoi de cet espion confirma le bon choix du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car ce dernier permis d'éviter le choc préparé par Khalid Ibn al-Walid et ses cavaliers grâce aux informations rapportées par l'espion.

2 - La maîtrise de soi au moment des provocations.

La deuxième leçon que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donna à ses Compagnons fut la maîtrise de soi, la patience et la retenue des réactions inopportunes devant la défiance des ignorants et les provocations des insensés. Aux moments les plus délicats où tout pouvait basculer pour n'importe quel motif, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se montra très conscient en se tenant à ses qualités qui ne se réunissent que rarement chez peu d'hommes.

3 - La persuasion par l'argumentation et l'explication.

L'ensemble des Compagnons furent ébranlés par les termes de l'accord, surtout par celui qui stipulait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) s'engageait à remettre aux polythéistes, tout Mecquois, même Musulman, qui s'échapperait Médine. Ils furent si bouleversés qu'ils exprimèrent vivement leur opposition à l'accord. Mais le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), en tant qu'envoyé d'Allah et en tant qu'homme sensible, suivit la démarche de l'explication pour convaincre ses Compagnons. Avec une logique concrète et saine, il sut comment dissiper les malentendus et répondre aux

préoccupations de ses Compagnons.

Ce fut la troisième leçon que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donna aux Musulmans et qui peut se résumer en quelques mots : prudence, non précipitation dans le traitement des problèmes et maîtrise des sentiments^[28].

4 - La loyauté à la parole donnée.

C'est peut-être la principale leçon donnée par le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) après l'établissement de la trêve d'al-Houdaybiyah et cette magistrale leçon se concrétisa à l'occasion de l'évènement très émouvant d'Abou Jandal qui mit les Compagnons sous une terrible tension et pression. Malgré l'extrême tension et les violents sentiments enflammés des Musulmans, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) avec un calme incroyable s'obligea à respecter les termes du contrat avec Qouraysh, en remettant, comme nous l'avons vu, le jeune Musulman croyant à son père Souhayl Ibn 'Amrou.

En présentant ses excuses à Abou Jandal, le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dit : « Nous venons de conclure avec ces gens un accord de conciliation. Nous leur avons donné parole et ils nous ont donné la leur. Nous ne pouvons pas les trahir^[29]. »

Les avantages d'al-Houdaybiyah

Quant aux gains d'al-Houdaybiyah, on peut dire qu'ils furent tous à l'avantage des Musulmans.

En premier lieu, si le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) accepta la condition de Qouraysh de reporter leur pèlerinage, Qouraysh, en retour, reconnut de ce fait le droit de la communauté musulmane à accomplir le pèlerinage dans la Ville Sacrée.

En second lieu, Qouraysh, qui considérait le Prophète Muḥammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ainsi que ses Compagnons comme des hors-la-loi, fut contraint de corriger ses conceptions pour enfin reconnaître la nouvelle Oumma qu'elle tenta d'ignorer durant quinze années de conflit. La signature du traité de paix fut une reconnaissance de celle-ci ce qui sous-entendait qu'il y avait sur le terrain de la réalité concrète, deux signataires belligérants à forces

égales, au moins, sur le plan militaire et sur le plan politique.

En troisième lieu, les polythéistes commencèrent à réaliser et comprendre la vérité de l'Islam. Qouraysh qui s'attendait à cueillir les fruits de sa propagande antimusulmane constata que c'est le contraire qui se produisit et à chaque fois qu'un intermédiaire imbibé de préjugés qourayshi s'interposait dans le conflit, il revenait convaincu de la position du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et rejetait la responsabilité de la crise sur les Qouraysh.

En quatrième lieu, cette conciliation permit aux Musulmans et aux polythéistes de se connaître mieux et ce sont ces derniers qui eurent l'occasion de découvrir la vérité de l'Islam et des Musulmans. Les Qouraysh, plus particulièrement, qui s'imaginaient, à cause de la propagande de leurs seigneurs que les Compagnons du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) étaient des brigands et des sanguinaires, changèrent d'opinion sur eux.

Un nombre raisonnables de polythéistes furent été impressionné par la réalité des Musulmans grâce aux contacts et aux échanges qui étaient, disons-le, la conséquence de l'application de l'accord de conciliation. Son application fut tellement fructueuse pour la cause de l'Islam que le nombre des nouveaux adeptes dépassa de beaucoup celui des convertis en quinze années de conflit et pour preuve, les Musulmans, le jour de la signature de l'accord, ne dépassaient pas les deux mille alors que dix mois plus tard, avant le Fath de La Mecque, leur recensement les estima avec les nouveaux convertis à plus de dix mille.

Enfin, en dernier lieu, on peut dire que la trêve signée d'al-Houdaybiyah accorda au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à ses Compagnons (radhiyallahou 'anhom) suffisamment de temps pour qu'ils se consacrent à d'autres problèmes d'ordre militaire et politique.

Grace à cette trêve, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pu se tourner vers les Juifs de Khaybar et du nord pour régler définitivement leur compte. E il avait toutes les raisons de le faire car ces Juifs étaient non seulement des ennemis dangereux et farouches mais les véritables responsables du Siège des Coalisés qui faillirent exterminer la communauté musulmane.

D'autre part, le Messenger d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) envoya aussi une expédition de trois mille hommes au nord de l'Arabie pour montrer à Byzance qu'elle devait prendre ses précautions au cas où ses troupes auraient l'idée de marcher sur Médine et pour que ce message soit bien compris, les Musulmans firent une incursion de quatre-vingts miles dans le territoire byzantin.

Cette expédition portera le nom de Mou'tah, le nom du village près du champ de bataille qui opposa les Musulmans et les Byzantins et qui orientait déjà le

futur de la nouvelle Oummah.

[1] Id.

[2] Id, p 603.

[3] *Tarikh*, t II, p 632.

[4] Sorte de crieur public, héraut.

[5] Al-Waqidi, *Maghazi* t II, pp 603.

[6] *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 632.

[7] *Maghazi al-Waqidi*, t. II, p. 603.

[8] *Sirah Ibn Hisham*, t. II, p. 316.

[9] *As-Sirah al-Halabiya*, t. II, p. 141.

[10] *Maghazi al-Waqidi*, t II, p 105.

[11] Id, pp. 603. 604. 605.

[12] *Sirah Ibn Hisham*, t. II, p. 316.

[13] *Bahjat al-Mahafil*, t. I, p. 361.

[14] *As-Sirah al-Halabiya*, t. II, p. 143.

[15] *Maghazi al-Waqidi*, t. II, p. 604.

[16] *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 634.

[17] *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 634, *Sirah Ibn Hisham*, t. II, p. 316, *Maghazi al-Waqidi*, t. II, p 606.

[18] *Maghazi al-Waqidi*, t. II, pp. 607-609, *Sirah Ibn Hisham*, t. II, p. 318.

[19] *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 635.

[20] *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 635, *Maghazi al-Waqidi*, t. II, p. 608.

[21] *Sirah Ibn Hisham*, t. 2, p. 318, *as-Sirah al-Halabiya*, t. 2, p. 146, et *Maghazi al-Waqidi* t.2, p. 608.

[22] *Sirah Ibn Hisham*, t. II, p. 317, *Jawami' as-Sirah*, p. 209 et *Tarikh at-Tabari*, t. II, p. 634.

[23] *Al-Maghazi*, t. II, p. 611.

[24] *Maghazi al-Waqidi*, t. II, p. 614.

[25] *Sahih al-Boukhari*, t. V, pp. 265 et suivantes.

[26] Dans *at-Tabaqat al-Koubra*, Ibn Sa'd rapporte que l'arbre sous lequel l'allégeance eut lieu fut déraciné par 'Umar Ibn al-Khattab lors de son califat (pour éviter qu'il soit pris comme lieu d'adoration, nde).

[27] « **Les tout premiers [croyants] parmi les Emigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils L'agrément. Il a préparé pour eux des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, et ils y demeureront éternellement. Voilà l'énorme succès.** » (Qur'an 8/100)

[28] Vous comprendrez que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) préparait à travers ces évènements ses Compagnons pour les grand rendez-vous avec l'Histoire pour un futur qu'il n'ignorait pas contrairement à ses Compagnons. (Nde)

[29] Abou Jandal allait jouer par la suite, un rôle important dans le harcèlement des caravanes de Qouraysh et servir la cause de l'Islam d'une manière détournée. (Nde)



Chameaux à al-Hodaybiyah

Copyright (c) 1999 Unicitylight.info. All rights reserved.